

REGROUPEMENT D'ACHATS DE L'UMQ

FORMULAIRE DE RÉCEPTION DES PRODUITS LIQUIDES EN VRAC

COMMANDE DU PRODUIT CHIMIQUE ET CONFIRMATION DE SA LIVRAISON

Fournisseur :	Produit commandé :
Adresse de livraison :	UN (NIP) du produit :
Commande reçue par :	Téléphone :
Quantité commandée : kg	Date de la commande :
Date de livraison : AM <input type="radio"/> PM <input type="radio"/>	Numéro de commande :
Date de livraison reportée : AM <input type="radio"/> PM <input type="radio"/>	Confirmation reçue : OUI <input type="radio"/> NON <input type="radio"/>
Motif du report de livraison :	Téléphone d'urgence :
Remarque :	Signature du destinataire :

VÉRIFICATIONS DE LA LIVRAISON ET DES CONDITIONS PROPICES AU DÉCHARGEMENT

	OUI	NON		OUI	NON
Livraison arrivée au moment planifié :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Volume du produit chimique livré :		Litres
Date et heure de livraison :			Volume contenu dans les réservoirs :		Litres
Adresse de livraison conforme :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Volume disponible dans les réservoirs :		Litres
Présentation de la carte d'identité TMD :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Vannes des réservoirs ouvertes :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nom du livreur :			Périmètre de déchargement libre d'obstacle :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vérification du bon de connaissance :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Point de déchargement correctement identifié :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vérification du certificat d'analyses si reçu :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Pose de la signalisation sur la voie publique :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Température du produit entre 20°C et 40°C :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Freins de stationnement appliqués :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vérification du certificat de pesée reçu :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	UN (NIP) placardé sur la citerne conforme :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Quantité du produit chimique livré :		kg	Numéro du scellé enlevé par le technicien :		
			Numéro d'identification de la citerne :		
			Initiales du technicien :		Initiales du livreur :

Remarque :

VÉRIFICATION DES MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

	OUI	NON		TECHNICIEN	LIVREUR
Vêtements portés par le technicien et le livreur :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Bottes de sécurité imperméables :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accès à l'intérieur de la station assuré :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Vêtement imperméable :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Disponibilité d'un boyau d'arrosage :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Lunettes de sécurité :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fonctionnement des douches d'urgence :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Casque muni d'une visière :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Point de déchargement decadenassé :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Gants protecteurs imperméables :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Raccords de déchargement propres :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
Boyaux et raccords en bonne condition :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
Lien de communication d'urgence fourni :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Initiales du technicien :		Initiales du livreur :

Remarque :

OPÉRATION ET INTERRUPTION DU DÉCHARGEMENT DU PRODUIT CHIMIQUE

Se référer aux étapes d) à r) annexés de l'item 14.1 de la procédure de réception sécuritaire des produits chimiques

Cause de l'interruption du déchargement :

Mesures palliatives entreprises :

Remarque :

ÉCHANTILLONNAGE ET VÉRIFICATION DE L'ÉCHANTILLON

Prélèvement sécuritaire de l'échantillon après 5 minutes :	<input type="radio"/>	Température du produit chimique :		°C
La réception se déroule normalement :	<input type="radio"/>	Densité du produit chimique :		
Le technicien quitte les lieux de déchargement :	<input type="radio"/>	Concentration normale du produit chimique :		<input type="radio"/>
		Apparence normale du produit chimique :		<input type="radio"/>

Remarque :

FINALISATION DE LA RÉCEPTION DU PRODUIT CHIMIQUE

Le livreur a laissé les lieux propres et en bon état :	<input type="radio"/>	Niveau final dans le réservoir # 1 :		litres
Le bouchon est cadénassé au point de livraison :	<input type="radio"/>	Niveau final dans le réservoir # 2 :		litres
Les bordereaux de livraison sont signés :	<input type="radio"/>	Volume effectif de la livraison effectuée :		litres

La réception a été complétée et le formulaire témoigne des dérogations à la procédure :

Signature du livreur :

Signature du technicien :

REGROUPEMENT D'ACHATS DE L'UMQ

FORMULAIRE DE RÉCEPTION DES PRODUITS LIQUIDES EN VRAC

Facteurs de conversion à utiliser lors de la réception pour certains produits liquides		
Sulfate d'aluminium (alun)	1 litre = 1.34 kg liquide	1 kg liquide = 0.48823 kg sec
PASS 10	1 litre = 1.32 kg liquide	
Sulfate ferrique	1 kg liquide = 0.6329 litre	1 litre = 1.58 kg
Hydroxyde de sodium (soude caustique)	1 kg liquide = 0.6536 litre	1 kg liquide = 0.50 kg sec

ADAPTÉ DE 14.1 DE LA PROCÉDURE DE RÉCEPTION SÉCURITAIRE DES PRODUITS CHIMIQUES

- a) Le technicien consigne le volume du réactif présent dans le réservoir à remplir.
- b) Le technicien enlève le scellé posé lors du remplissage de la citerne du camion.
- c) Le technicien décadénasse le point de chargement et en enlève le bouchon.
- d) Le livreur raccorde le boyau de la citerne au point de chargement.⁽¹⁾
- e) Le technicien ouvre la vanne permettant le remplissage du réservoir de la station.
- f) Le livreur s'assure que les accouplements sont bien emboîtés et enclenchés.
- g) Le livreur relie et attache solidement les deux clenches des accouplements.
- h) Le livreur manipule les vannes de la citerne pour en vider le contenu.
- i) Le livreur examine les raccordements afin de déceler la moindre fuite.⁽²⁾
- j) Le livreur actionne le compresseur et ouvre la vanne d'air comprimé.⁽³⁾
- k) Le technicien prélève un échantillon du produit puis procède à sa vérification.⁽⁴⁾
- l) Le livreur purge la citerne, le boyau et la conduite de déchargement.
- m) Le livreur avise le technicien que la citerne est vide, ce dernier revient sur les lieux.
- n) Le livreur arrête le compresseur et ferme les vannes de déchargement de la citerne.
- o) Le livreur s'assure que la pression sur le dessus de la citerne est à zéro.
- p) Le livreur déconnecte les boyaux de déchargement.
- q) Le livreur vide dans une chaudière le produit restant dans les boyaux.
- r) Le livreur quitte le site de déchargement.⁽⁵⁾
- s) Le technicien ferme la vanne d'alimentation du réservoir.
- t) Le technicien pose le bouchon sur le point de chargement et le cadénasse.
- u) Le technicien signe le bon de livraison et en garde une copie.
- v) Le technicien consigne le volume du réactif présent dans le réservoir qui a été rempli.

⁽¹⁾Il est fortement déconseillé de prélever un échantillon de produit chimique directement à la sortie de la citerne. D'une part les risques d'éclaboussement y sont élevés et d'autre part l'échantillon peut ne pas être représentatif du contenu de la citerne.

⁽²⁾Lorsqu'il y a une fuite d'un produit chimique, le livreur doit immédiatement arrêter le déchargement puis prévenir le technicien avant d'intervenir pour corriger la situation. Les opérations de déchargement ne reprendront ensuite à l'étape e) de la présente procédure que lorsque la fuite sera maîtrisée et la situation revenue à la normale. Un rejet accidentel doit être signalé immédiatement aux services d'urgence mis à sa disposition pour fin d'intervention ainsi qu'au MENV. La matière dangereuse doit alors être récupérée pour fin de disposition dans un site autorisé.

⁽³⁾Le livreur doit s'assurer que la pression maintenue sur la citerne ne doit jamais excéder 28 lbs/po² tout au long des opérations de déchargement.

⁽⁴⁾Le technicien s'assure, avant de quitter le site de déchargement que le livreur puisse le contacter advenant une urgence, un changement au déroulement de la livraison ou encore lui signaler qu'il est prêt à passer à l'étape suivante l) par le biais d'un moyen de communication mis à sa disposition (ex. : ligne téléphonique dédiée, bouton d'urgence actionnant une alarme, système de communication radio, etc.).

⁽⁵⁾Lorsque le déchargement a eu lieu à même la voie publique, le livreur procède à l'enlèvement de la signalisation routière de courte durée au moment où le camion-citerne quitte les lieux. Le technicien procède ensuite à l'enlèvement du dispositif de blocage du ou des regards d'égout lorsque requis.